8 place Charles Dullin
75018 PARIS
01.88.32.98.80
@chassaint.cercle@paris.notaires.fr

Chassaint
&Cerclé
Notaires

Accès à l'étude
Parkings : 5 rue Dancourt,
41 Bd de Rochechouart
Métro : Abbesses (12), Anvers (2), Pigalle (2, 12)
Bus : 30, 67, 85

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Le soussigné :

Maître Sébastien CRASTRE, notaire au sein de la société dénommée "Chassaint & Cerclé Notaires", société par actions simplifiée, titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (75018), 8 place Charles Dullin,

Dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société par actions simplifiée unipersonnelle sous la dénomination sociale d'AB RENOVATION, ladite société ayant les caractéristiques suivantes :

- Capital social : CINQ MILLE (5 000 €) euro divisé en CINQ MILLE (5 000) actions ou parts d'UN (1 €) euro chacune
- Siège social : 78 Allée Primavera, centre ubidoca 22649 — 74370 ANNECY
 Objet social : « Dispositions générales relatives à l'objet social :
 Pour réaliser son objet, la société peut agir directement ou indirectement pour son compte ou celui de tiers ou encore au sein d'un GIE, avec d'autres sociétés ou personnes, et réaliser en France ou à l'étranger sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.
 Elle peut prendre sous toute forme, tout intérêt et participation dans toute autre société ou entreprise française ou étrangère ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.
 La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger
 Travaux de rénovation, peinture, revêtement de sol et de mur, plâtrerie, électricité, plomberie, petite maçonnerie, isolation, télécommunication filaires, réseaux informatiques, nouvelles technologies, achat et vente de matériel, la livraison de presse, apports d'affaires, transport, terrassement, construction et rénovations sols sportifs, muret, clôtures, réfection terrain de tennis ; »

Atteste

- avoir reçu le 23 octobre 2025 la somme de **CINQ MILLE EUROS (5 000 €)** représentant les apports en numéraire effectués à la société,

- que les fonds versés seront déposés au compte ouvert au nom de la société en formation à l'étude.

Fait à Paris.
Le 24 Octobre 2025.

Me Sébastien CRASTRE, Notaire au sein de la SAS Chassaint & Cerclé Notaires
PARIS 75018